



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 Décembre 2021 à 18:00

Sous la présidence de M. POISSON André, Maire

Excusés : M. BAUNARD Dominique, M. PICARD Sébastien, M. FRANCAERT Jean-Luc

Secrétaire de séance : M. CHENAULT Yohann

Approbation du procès-verbal de la réunion du 01 juin 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- demande le retrait des mesures inacceptables et incohérentes pour les 14 000 communes et collectivités forestières françaises pour le financement de l'Office National des Forêts (ONF).
- approuver le protocole portant règlement du temps de travail (comprenant la journée de solidarité) et de son organisation, des heures supplémentaires et complémentaires, de congés annuels et des autorisations spéciales d'absences joint en annexe à compter du 01 janvier 2022.
- accepte de réaménager et de mettre en conformité les jeux des enfants (anciens et nouveaux) et d'installer une clôture et sollicite des subventions auprès de la Préfecture (DETR) et du Conseil Départemental
- émet un avis favorable à la transformation d'une voie blanche en une voie goudronnée sur la Route du Réveillon de Fréville-du-Gâtinais et surtout à la condition que la commune de Mézières-en-Gâtinais soit favorable à ces travaux et prenne en charge à 50 % ; accepte le devis de Vauvelle et sollicite une subvention du Conseil Départemental
- fixe pour 2022 à 6 quintaux de l'hectare la location de la parcelle ZP 25, et récupère 1/5 des impôts fonciers, 1/2 des frais de la Chambres d'Agriculture et la taxe de l'Association Foncière conformément à la réglementation en vigueur.
- renouvelle la convention d'adhésion de la commune au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale à compter du 01 janvier 2022,
- valide l'installation d'un portail pour sécuriser les bâtiments communaux et le stationnement du véhicule du locataire et sollicite une subvention du Conseil Départemental

Questions diverses :

Voeux du maire

Le Maire informe qu'il n'y aura pas encore cette année les voeux à la population au vue des préconisations reçues concernant le contexte sanitaire.

Travaux de voirie 2023

Le Maire informe que la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais demande aux communes de prioriser les travaux de voirie à prévoir sur leur territoire et de les échelonner sur plusieurs années.

Eglise

Le Maire précise à l'assemblée que de nouveaux luminaires moins énergivores ont été installées dans le clocher de l'église.

Illuminations de Noël

De nouvelles décorations ont été installées sur la commune. Cependant, il reste encore quelques illuminations vétustes qui seront à renouveler l'année prochaine.

Comptes-rendus des réunions

- ◆ Le SICTOM : Il y a beaucoup de réunions en ce moment afin de prévoir le budget 2022. Il va y avoir une plus forte hausse, entre 5 % et 7 %, que les années précédentes en raison du nombre d'impayés très importants (plus de 3 000 000 €) afin d'équilibrer le budget.
- ◆ Le SAEP (Syndicat des eaux) de Boiscommun : Il y a également beaucoup d'impayés. Des travaux sont prévus :
 - refaire la canalisation entre Boiscommun et Chemault qui est actuellement en éternit,
 - créer un nouveau forage avec l'achat d'un terrain et une réserve d'eau en cas de sécheresse.
- ◆ L'EPAGE - Bassin du fusin : Nettoyage manuel est prévu.
- ◆ L'EPAGE - Bassin de la Bezonde : Des travaux ont lieu à Quiers-sur-Bezonde afin de recréer le lit de la rivière.
- ◆ L'ADAPA : En prévision du départ à la retraite de Mme SERREAU va passer à 60 % d'activité et une nouvelle personne est embauchée afin de la former. De plus, il manque de personnel d'aide à domicile car 2 personnes ne sont pas vaccinées et 1 autre est en arrêt. Il est très difficile de trouver de nouvelles personnes en raison de l'attractivité du métier.
- ◆ Le SIRIS : A la suite de la reprise de la facturation par le SIRIS, des problèmes de paiement ont été constatés. Il faut voir l'évolution dans la durée. De plus, cette année encore, la question de la semaine de 4 jours a été relancée. Il n'y a pas de pose entre le temps scolaire et les TAP.

Fleurissement

Le Département offre, de nouveau, à 74 villes ou villages fleuris détenteurs du "panneau départemental" dont Fréville-du-Gâtinais et ce afin de soutenir la filière horticole et pépinière du Loiret, dans la limite de 800 € par commune jusqu'au 31 décembre 2021. La commune a déjà commandé pour 236,61 € de fleurs et il est prévu de remplacer des arbustes avec le restant.

Eolienne

Il est précisé qu'il est possible de consulter la population mais en dehors des élections prévues en 2022.

Animations communales passées

Repas du CCAS : Le samedi 27 novembre 2021, les personnes de + 65 ans ont été invitées au repas du CCAS en présence des membres du CCAS et des élus. Les personnes qui ne pouvaient être présentes, se sont vu déposer le repas en fin de journée.

Noël des enfants : Le samedi 04 décembre 2021 après-midi, les cadeaux de Noël ont été remis à chaque enfant dans de bonnes conditions en présence du Père Noël et de ses lutins.

Le Maire,
André POISSON